

## La Région adopte de nouveaux dispositifs pour soutenir la solidarité alimentaire



La Région adopte de nouveaux dispositifs pour soutenir la solidarité alimentaire

Soucieuse d'améliorer la qualité de l'offre alimentaire accessible et d'encourager la diversification des dispositifs de solidarité alimentaire, la Région Occitanie a adopté en 2022 sa stratégie régionale « Bien Manger pour Tous : favoriser la solidarité alimentaire en Occitanie ».

Réunis ce jeudi 9 février en commission permanente, les élus régionaux ont approuvé, sur proposition de la présidente Carole Delga, de nouveaux dispositifs pour soutenir les associations d'aide alimentaire et soutenir les initiatives locales pour développer la solidarité alimentaire.

En 2023, la Région poursuit la mise en œuvre de sa stratégie régionale en faveur de la solidarité alimentaire en lançant **un appel à projet visant à financer les investissements logistiques des acteurs de l'aide alimentaire**. L'objectif est d'optimiser la collecte, le stockage, la transformation ainsi que la distribution des produits alimentaires, afin d'assurer leur activité dans de bonnes conditions.

Concrètement **cette aide, plafonnée à 20 000€ par projet**, pourra être sollicitée par exemple pour l'achat d'un camion frigorifique mutualisé entre plusieurs associations, la création d'une cuisine mobile pour des ateliers de cuisine ou encore l'achat d'un autoclave pour la transformation de produits.

**Les candidatures seront ouvertes du 20 février au 31 mars prochain sur le site de la Région.**

« J'ai toujours défendu le « bien manger pour tous ». Plus qu'une question économique, l'accès à une alimentation de qualité est une question de santé publique. Si l'on souhaite inciter de plus en plus de citoyens à consommer des produits sains et locaux, il faut qu'ils soient accessibles au plus grand nombre, même aux plus précaires. Alors que les associations d'aide alimentaire manquent parfois de moyens humains, financier ou de matériel pour assurer leur mission, la Région a décidé de créer une aide dédiée aux investissements logistiques.

Pour réduire les inégalités d'accès à l'alimentation, et repenser notre système alimentaire, des initiatives locales existent déjà ! La Région souhaite participer à cette dynamique, c'est tout le sens de l'aide que nous attribuons aujourd'hui au projet de caisse alimentaire commune développé à Montpellier. » a notamment déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

**La Région soutient l'expérimentation d'une Caisse Alimentaire Commune à Montpellier**

Porté par le collectif « Territoires à VivreS », le projet de Caisse Alimentaire Commune (CAC) vise à expérimenter le développement d'un système alimentaire de proximité accessible à tous, proposant des produits sains et durables et offrant une juste rémunération des producteurs sur le territoire de la métropole de Montpellier.

Cette expérimentation, d'une durée d'un an, permettra dans un premier temps, à 200 à 300 habitants volontaires ayant cotisé à la CAC en fonction de leurs revenus, de dépenser chaque mois 100€ auprès des lieux sélectionnés par le comité citoyen de l'Alimentation.

La Région attribue une aide de 15 000€ pour soutenir la mise en œuvre de ce projet.